



## FOCUS SUR UN FONDS

Natacha Camurça-Lavaux, Gérante de fonds et Laurent Deydier, Directeur Général Délégué, Directeur de l'Asset Management nous présentent :

### **EQUILIBRE ECOLOGIQUE**

**Le fonds Equilibre Ecologique** s'appuie sur une stratégie ISR (Investissement Socialement Responsable). Créé en 2008, son actif net représente actuellement 65.6 M€ (chiffres arrêtés au 09/11/2020).

- **Quelles sont les caractéristiques du fonds ?**

Equilibre Ecologique est un fonds thématique, qui investit dans des entreprises mondiales ayant une démarche active autour de l'environnement. Le fonds étant diversifié, il peut investir sur toutes les zones géographiques et sur les principales classes d'actifs, en mettant en œuvre son processus d'investissement responsable dans le respect de son prospectus.

- **Comment s'articule votre processus d'investissement ?**

L'équipe de gestion pratique une approche ISR fondée sur une combinaison d'approches extra-financières basées :  
1/ sur l'exclusion de certains secteurs d'activité (comme par exemple, les énergies fossiles, l'armement ou le nucléaire) ;  
2/ et l'intégration de secteurs comprenant des objectifs de préservation de l'environnement (le changement climatique, les eaux, les modes de vie durables ou encore les forêts et les réductions des émissions toxiques).

Si l'équipe de gestion est partie prenante dans l'analyse extra-financière, elle s'appuie sur les compétences d'ISS Oekom, agence de notation internationale indépendante en matière de notation extra-financière et d'analyse des controverses.

Enfin, succède à cette analyse, l'analyse financière basée sur des critères de valorisation et de rentabilité. Notre objectif est de sélectionner les meilleures opportunités d'investissement selon une analyse financière rigoureuse centrée sur la qualité des fondamentaux et la création de valeur.

- **Qu'est-ce qui le différencie des autres fonds « Flexibles Monde » ?**

Avant d'être un fonds « flexible monde », Equilibre Ecologique est un fonds thématique ISR. Grâce à notre processus d'investissement très strict, les valeurs éligibles à notre stratégie sont autour de 300 sociétés contre un univers d'investissement supérieur à 8 000 sociétés. Nous appliquons plusieurs niveaux de filtres avec en premier une note environnementale, puis un filtre sur des notes ESG Globale et pour finir un filtre sur les controverses.

- **Comment le fonds s'est-il comporté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ?**

Depuis le début de l'année, Equilibre Ecologique affiche une performance positive de 6,26% au 9 novembre 2020, bénéficiant de la résilience de nombreux thèmes malgré la situation exceptionnelle que nous connaissons depuis quelques mois. La crise sanitaire liée à la COVID a eu pour effet de déclencher une prise de conscience mondiale sur l'urgence climatique, même si le sujet n'est pas nouveau. Dans ce contexte, le secteur des Energies Renouvelables a eu le vent en poupe, porté par les différentes annonces comme le Green Deal. La décarbonisation de l'économie mondiale est devenue une urgence planétaire : l'interventionnisme des Etats, les évolutions réglementaires ou encore les évolutions positives des entreprises sont des illustrations récentes de cette nouvelle dynamique.

A titre informatif, la performance du fonds sur 5 ans est de + 22,84%<sup>1</sup>.

- **Quelle vision avez-vous pour les prochains mois ?**

Equilibre Ecologique est un fonds thématique. L'évolution des marchés financiers dans leur globalité n'est pas un facteur clé dans notre analyse. Aujourd'hui, notre confiance ressort confortée après une année 2020 historique. Le New Green Deal en Europe, l'arrivée potentielle à la Maison Blanche du candidat démocrate avec une politique économique qualifiée de Blue Wave, sont autant de signaux que nous considérons comme favorables à nos thèmes d'investissements. L'efficacité énergétique est devenue une priorité pour les réseaux électriques mais aussi dans le secteur de l'immobilier.

Les forêts, poumon de la planète sont également un enjeu majeur car elles captent une partie des émissions toxiques.

Enfin, souvent le débat des styles de gestion s'affronte dans l'idéologie financière. Equilibre Ecologique offre une réponse convaincante sur ce sujet avec des valeurs dites de croissance dans le secteur des énergies renouvelables ou encore de l'eau, mais aussi des valeurs dites « value » ou bon marché que nous retrouvons dans les secteurs du papier et du traitement des déchets.

- **Souhaitez-vous le faire évoluer ?**

A l'horizon du premier semestre 2021, nous avons plusieurs priorités. La première est de labelliser Equilibre Ecologique et nous étudions actuellement les différents labels pour sélectionner celui qui nous ressemble. Parmi les autres points d'évolution dans les prochains trimestres, la mesure de l'impact de notre fonds. Nous souhaitons partager des éléments tangibles et clairs à nos souscripteurs sur les effets positifs de leurs investissements dans Equilibre Ecologique à travers des indicateurs de mesure tel que, par exemple, l'empreinte carbone.

En conclusion, la gestion du fonds, qui a débuté en 2008, a connu des évolutions régulières avec pour objectif, le respect de la thématique et l'excellence de nos process.

Cette lettre est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement, ni un démarchage, ni un appel public à l'épargne. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, les risques et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.banque-hottinguer.com](http://www.banque-hottinguer.com) ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

---

<sup>1</sup> Performance sur 5 ans calculée du 23/10/2015 au 09/11/2020. Performance de l'indice de référence sur la même période : +22,10% (calculée jusqu'au 02/07/2018 avec 50% Eonia Capitalisé + 50% MSCI World Index ND puis à compter du 02/07/2018 avec 50% Eonia Capitalisé +50% MSCI ACWI Sustainable Impact Index). Performance de l'indice du 31/12/2019 au 09/11/2020 : 2,66%.



# LE CAPITAL- INVESTISSEMENT OU PRIVATE EQUITY

Alban de VILMORIN, Banquier Privé, Directeur-Associé

## Une classe d'actifs performante et résiliente, mais difficile d'accès !

**De quoi s'agit-il ?** : Ce sont des investissements dans des sociétés non cotées, soit en actions (capital), soit en obligations (dette), réalisés essentiellement par des fonds, on parle également de « capital risque ».

### On distingue plusieurs types de fonds :

- Capital innovation : financement de projets non encore aboutis.
- Capital développement : investir pour faire croître des entreprises à potentiel.
- Capital Transmission : accompagner la vente d'une société aux côtés de la nouvelle équipe dirigeante.
- Fonds de dette : prêts à des entreprises non cotées.
- Fonds d'infrastructure : financement de grands projets type centrales électriques ou équipements portuaires, confiés en exploitation à un opérateur.
- Fonds généralistes : diversifiés dans les catégories précédentes.

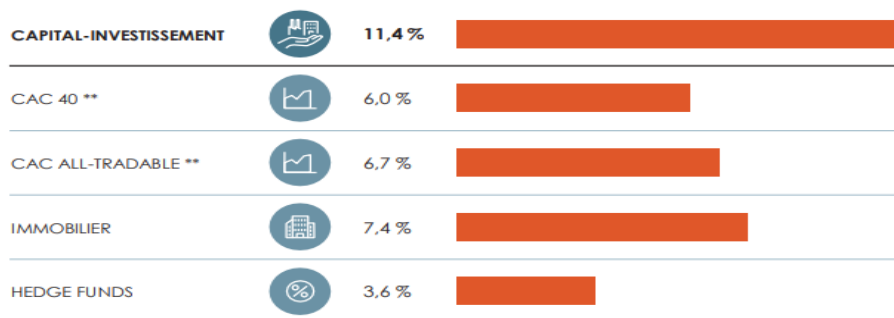
**Performances** : Selon l'étude publiée en juin 2020 par France Invest et EY<sup>2</sup>, à fin 2019, le capital-investissement français présente une performance nette de 11,4% en moyenne par an.

### COMPARAISON AUX AUTRES CLASSES D'ACTIFS À HORIZON 15 ANS

PERFORMANCE NETTE  
À FIN 2019

**Le capital-investissement français surperforme les autres grandes classes d'actifs à long terme\*.**

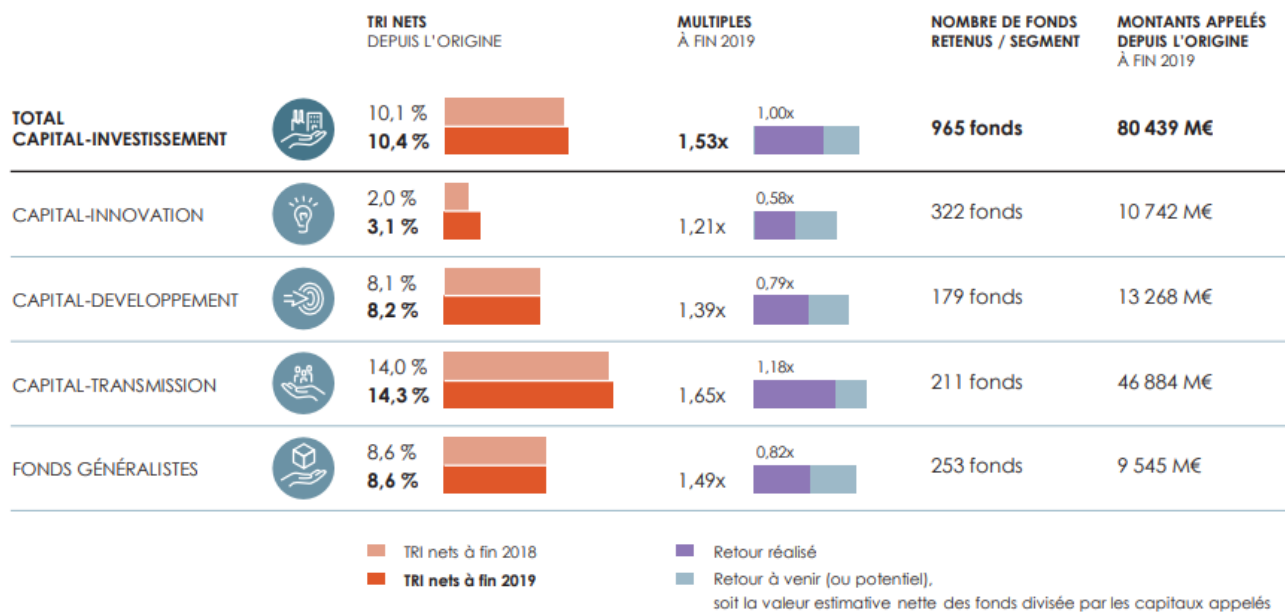
PERFORMANCES ANNUELLES SUR 15 ANS  
À FIN 2019, MOYENNES SUR LA PÉRIODE 2005 - 2019



\* Performance sur 15 ans des indices CAC à dividendes réinvestis [Méthode PME], Credit Suisse Hedge Funds Index (périmètre international), EDHEC IEIF Immobilier d'entreprise France  
\*\* Comparaison réalisée à l'aide de la méthode PME (indices utilisés avec dividendes réinvestis - Cf Définitions Slide 34)

Source : France Invest / EY

<sup>2</sup> France Invest et EY, Performance nette des acteurs français du capital-investissement à fin 2019, 26<sup>ème</sup> édition, 24 juin 2020. Etude disponible sur [www.franceinvest.eu](http://www.franceinvest.eu), rubrique Etudes et Statistiques. Les chiffres de performance nette du capital-investissement français présentés dans cette étude s'arrêtent au 31 décembre 2019. Ils ne tiennent donc pas compte des effets de la crise du Covid-19. © 2019 Ernst & Young et Associés. Tous droits réservés.



*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les produits de Private Equity comportent un risque de perte en capital et d'illiquidité.*

On constate que les meilleures performances sont concentrées sur le capital transmission. Il s'agit, en effet, essentiellement d'investissements dans des entreprises matures, qui dégagent de fortes marges, ce qui permet ainsi de rembourser une importante dette d'acquisition, et augmenter l'effet de levier.

**Fonctionnement :** Contrairement à un placement boursier, les fonds de « Private Equity » ne sont pas des investissements liquides ; l'investisseur s'engage sur un montant de souscription qui peut être appelé soit immédiatement soit progressivement en fonction des prises de participations des gérants du fonds, dans ce cas généralement sur 4 ans ; puis redistribués, en fonction de la revente des sociétés du portefeuille. En moyenne, la mise de fonds initiale est récupérée dès la 7<sup>ème</sup> année. Le fonds est liquidé entre la 8<sup>ème</sup> ou 10<sup>ème</sup> année. Ce calendrier est bien sûr indicatif et dépend des caractéristiques et performances de chaque fonds.

**Accessibilité :** En raison de l'importance des mises unitaires : souvent supérieures à 1 M€, ces fonds sont principalement souscrits par des investisseurs institutionnels ou de très grandes fortunes qui arrivent à diversifier leurs mises sur plusieurs lignes.

L'investisseur privé, compte tenu de la durée d'investissement et de l'illiquidité devra affecter une proportion raisonnable de ses placements financiers au capital investissement.

Afin de donner accès à nos clients à cette classe d'actifs, nous construisons une solution qui permettra de souscrire à une sélection de fonds de premier ordre, principalement des fonds du capital transmission et développement pour obtenir une diversification via un véhicule unique, et pour des montants unitaires raisonnables.

**Votre Gérant se tient à votre disposition pour vous donner plus de détails.**

Ce document a pour but de présenter de manière très simplifiée le mécanisme du Private Equity. Les informations fournies ne sont pas des conseils en investissement et ne sont pas des recommandations personnalisées. La définition des termes TRI nets et de Multiples est diffusée sur le site <https://www.franceinvest.eu/lexique>

**Messieurs Hottinguer & Cie – Gestion Privée**, Société Anonyme au capital de 2.300.000 Euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°349 213 249, agréée en tant que société de gestion de portefeuilles par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 90036 depuis le 22 juin 1990, située au 63, rue de la Victoire – 75009 Paris – France - Tél : 33 (0)1 40 23 25 00 – [www.banque-hottinguer.com](http://www.banque-hottinguer.com)